

Référent santé et sécurité au travail



OBJECTIFS

- Appréhender la réglementation en santé et sécurité au travail et identifier les missions et les prérogatives du référent sécurité
- Appliquer les méthodes d'aide à l'évaluation des risques en connaissant les enjeux de la prévention et les indicateurs de progrès
- Mettre en place un plan d'action de mesures préventives ou correctives en mettant en œuvre les leviers et les outils de management de la sécurité



PROGRAMME

Les enjeux de la prévention des risques professionnels

Enjeux humains, statistiques et indicateurs sécurité

Définitions : accident du travail et maladie professionnelle

Enjeux financiers : coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles, gestion administrative

Enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés, principes généraux de prévention, les obligations réglementaires

Les responsabilités

Construire une démarche de prévention

L'évaluation des risques et le document unique

Indicateurs et objectifs de sécurité

Les plans d'actions

La documentation sécurité interne

L'organisation santé – sécurité au travail

Rôle et mission des différents acteurs : direction, encadrement, CSE, médecin du travail ...

L'analyse des accidents et des incidents : intérêt de l'analyse des accidents du travail, la méthode de l'arbre des causes

Les formations sécurité et l'accueil des nouveaux arrivants

Manager la prévention

Organisation de l'accueil et de la formation des nouveaux arrivants

Organisation des formations obligatoires à la sécurité, la sécurité des équipements et des lieux de travail

La conformité des lieux de travail et des équipements

Les vérifications et les contrôles périodiques obligatoires

Les équipements de protection sur les lieux de travail

Normes et références utilisées : Législation – réglementation : Directive européenne, 89/391/CEE, Loi 2011-867 de réforme de la Médecine du travail du 20/07/2011 et décret 2012-135 du 30/01/ 2012, introduit dans les articles L4644-1 et R4644-1 du code du travail (Entrée en vigueur au 1er juillet 2012).





Accessible aux personnes
en situation de handicap
Réfèrent handicap : 02 54 53 52 05

PUBLIC – PREREQUIS

Toutes personnes amenées à exercer la mission du référent santé - sécurité au travail (selon le code du travail)

PEDAGOGIE

Méthodes actives et participatives
Exposés théoriques et étude de cas

MOYENS ET OUTILS

Documents supports de formation projetés
Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

MODALITES D’EVALUATION

Positionnement pré et post formation par le formateur
Bilan oral de fin de formation
Appréciation des acquis sur l’attestation de formation
Grille d’évaluation individuelle de fin de formation

DUREE

3 jours soit 21 heures

DATE

Avril 2025

PRIX

750 € par stagiaire



CONTACT

NATHALIE PRIN

16 Place Saint Cyran
36 000 Châteauroux
02 54 53 52 02 – 02 54 53 52 00
fpc@indre.cci.fr
www.campus-centre.fr

Siret : 183 600 014 000 17
N° d'activité formation : 2436P000136

